

# **Renseignements importants concernant les mesures mises en place du gouvernement du Canada relatif au COVID-19 2020-03-17**

*\*Veuillez noter que ces mesures évoluent rapidement et pourraient changer sans préavis.*

## **Le premier ministre annonce des recommandations et des restrictions supplémentaires en matière de voyage**

### *Détails de l'annonce*

- À compter du 18 mars 2020, en ce qui concerne les déplacements en avion, nous allons :
  - Interdire à tous les gens qui ne sont pas des citoyens canadiens ou des résidents permanents d'entrer au Canada. Cette mesure prévoit quelques exceptions, notamment pour le personnel aérien, les diplomates, les membres de la famille immédiate de citoyens canadiens et, pour l'instant, les citoyens américains.
  - Limiter l'arrivée des vols de passagers internationaux à quatre aéroports : l'Aéroport international Toronto Pearson, l'Aéroport international de Vancouver, l'Aéroport international Montréal-Trudeau et l'Aéroport international de Calgary.
  - Exiger des compagnies aériennes qu'elles interdisent aux voyageurs qui présentent des symptômes de la COVID-19 de monter à bord d'un avion. Cela signifie qu'aucune personne qui présente des symptômes de la maladie ne pourra entrer au Canada.
- Les vols intérieurs, de même que les vols en provenance des États-Unis, des destinations soleil telles que le Mexique et les Caraïbes et de Saint-Pierre-et-Miquelon, ne sont pas visés par cette mesure et peuvent maintenir leurs itinéraires courants.
- Les restrictions de voyage annoncées aujourd'hui ne s'appliqueront pas au commerce ou aux échanges. Nous continuerons de nous assurer que le Canada reçoive les marchandises importantes dont il a besoin.
- Grâce au Programme de prêts d'urgence pour les Canadiens à l'étranger, les voyageurs canadiens pourront obtenir une aide financière pour les aider à couvrir les coûts de leur retour au pays ou à subvenir temporairement à leurs besoins essentiels alors qu'ils attendent de revenir au Canada

Veuillez également consulter le [communiqué de presse](#).

.....

### **Assurance-emploi**

Service Canada a mis en place une ligne téléphonique dédiée aux demandes de renseignements concernant les demandes d'assurance-emploi liées à la pandémie de COVID-19:

Si vous êtes mis en quarantaine à la suite de symptômes:

1-833-381-2725

Toutes les autres demandes:

1-800-206-7218

Veillez appeler ces numéros si:

1. Vous devez demander des prestations de maladie de l'AE car vous ne pouvez pas travailler parce que vous devez vous isoler pendant 14 jours (la période d'attente d'une semaine a été ondulée pour ceux pour qui c'est le cas);
2. Vous avez été mis à pied en raison de la pandémie de COVID-19 et cherchez à déposer une demande de prestations d'assurance-emploi régulières, ou
3. Vous êtes un employé ou un employeur qui cherche à demander un soutien financier dans le cadre du programme de Travail partagé de l'AE en raison de la pandémie COVID-19.

### **Conseils aux voyageurs**

- Nous recommandons fortement à tous les Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel à international jusqu'à nouvel ordre.
- Nous recommandons également aux Canadiens de revenir au Canada par des moyens commerciaux tant qu'ils sont encore disponibles.
- Si vous venez de rentrer, vous devez vous isoler pendant 14 jours.

### ***Si vous êtes à l'extérieur du Canada :***

- Renseignez-vous sur les options commerciales qui s'offrent encore à vous pour revenir au Canada. Envisagez de revenir au Canada plus tôt que prévu.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment de ressources financières et de biens de première nécessité, y compris des médicaments, au cas où votre voyage serait perturbé.
- Pour aider les Canadiens à rentrer chez eux ou à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent pendant leur voyage, le gouvernement a créé le Programme de prêts d'urgence liés à la COVID-19 pour les Canadiens à l'étranger. Ce programme offrira la possibilité d'un prêt d'urgence aux Canadiens qui ont besoin d'une aide financière immédiate pour rentrer chez eux ou pour couvrir temporairement leurs besoins vitaux qu'ils tentent de rentrer chez eux.
- Les Canadiens ayant besoin d'un prêt ou d'une assistance consulaire d'urgence peuvent appeler Centre de surveillance et d'intervention d'urgence 24/7 à Ottawa,

au +1 613-996-8885 (les appels à frais virés sont acceptés dans la mesure du possible) ou envoyer un courriel à [sos@international.gc.ca](mailto:sos@international.gc.ca).

### **« Snowbirds » / Frontière Canada-États-Unis**

- Un Canadien pourra toujours traverser la frontière canadienne pour rentrer chez lui, à condition qu'il soit asymptomatique ;
- La frontière canadienne reste ouverte et, en cas de changement, les ressortissants canadiens et les résidents permanents pourront toujours rentrer chez eux ;
- Notre conseil aux Canadiens à l'étranger, peu importe où travers le monde, est de rentrer chez eux par des moyens commerciaux (ou personnels) tant qu'ils existent encore ;
- Les compagnies aériennes interdiront aux voyageurs de toute nationalité qui présentent des symptômes de la COVID-19 de monter à bord des vols internationaux à destination du Canada. Les compagnies aériennes devront faire une évaluation de santé sommaire de tous les voyageurs aériens en fonction de directives que leur fournira l'Agence de la santé publique du Canada;
- Nous ne pouvons pas commenter sur les dispositions des entreprises privées telles que les compagnies d'assurance voyage et les compagnies aériennes, mais nous encourageons les Canadiens à comprendre clairement les politiques des compagnies avec lesquelles ils ont faire affaire et à prendre contact avec ces compagnies en cas d'incertitude.

### **Frontière Canada-États-Unis**

- Notre recommandation ferme de s'auto-isoler pendant 14 jours après l'entrée au Canada s'applique également aux arrivées en provenance des États-Unis.
- Il existe, et devrait exister, une exception pour les travailleurs essentiels, tels que les chauffeurs de camion qui conduisent des chargements de nourriture dans les deux sens à travers la frontière, les équipages d'avion et autres personnels essentiels.
- Nous conseillons aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel aux États-Unis et nous conseillons aux Américains de faire de même en ce qui concerne le Canada. Tous ceux qui peuvent rester chez eux en ce moment devraient le faire.

### **Navires de croisière et difficultés d'accostage**

- Évitez tout voyage en croisière en raison de la COVID-19.
- Nous sommes au courant que de nombreux bateaux de croisière ont des difficultés à trouver un lieu d'accostage et nous suivons activement la situation

### **Impact et relance économique**

- Nous savons que la COVID-19 a des répercussions sur l'économie mondiale et canadienne.
- Notre situation financière solide nous donne la puissance de feu nécessaire pour relever les défis potentiels.

- Notre gouvernement prépare un important plan de relance économique qui sera publié cette semaine, afin de stabiliser notre économie, de soutenir les entreprises et de protéger les Canadiens en cette période difficile.
- Nous avons déjà annoncé le Fonds de réponse à la COVID-19 de plus d'un milliard de dollars pour répondre à la pandémie. qui comprend des actions visant à :
  - Aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées pour protéger leur santé et leur communauté. Un investissement de 50 millions de dollars servira à appuyer des activités d'éducation publique de l'Agence de la santé publique du Canada face à la COVID-19.
  - Soutenir davantage la préparation en matière de santé publique en accordant aux provinces et aux territoires 500 millions de dollars. Ce financement répondra aux besoins des réseaux de santé essentiels et appuiera les efforts de soulagement s'il y a lieu.
  - Soutenir les travailleurs en quarantaine ou ceux qui ont été dirigés vers l'auto-isolement et qui comptent demander des prestations de maladie de l'assurance-emploi. Nous allons éliminer la semaine d'attente obligatoire.
  - Améliorer le Programme de travail partagé pour aider les employeurs et les employés qui connaissent un ralentissement de leurs activités commerciales à cause de la COVID-19
  - Appuyer les mesures fédérales de santé publique comme la surveillance renforcée, l'augmentation des tests au Laboratoire national de microbiologie et l'appui continu dans la mise en place de mesures de préparation dans les communautés inuites et des Premières Nations.
  - Augmenter les capacités du Canada en matière de recherche et développement. 275 millions de dollars additionnels seront investis pour cette augmentation des capacités. Ce montant s'ajoute aux 27 millions de dollars récemment annoncés.
  - Assurer l'entreposage d'une quantité suffisante d'équipement de protection individuelle comme des masques chirurgicaux, des écrans faciaux et des blouses de contagion grâce à un soutien financier de 50 millions de dollars à l'Agence de la santé publique du Canada.
  - Lutter contre l'éclosion dans le monde et aider les pays plus vulnérables à se préparer et à répondre au virus. Pour ce faire, le gouvernement du Canada fera une contribution additionnelle de 50 millions de dollars pour appuyer les efforts de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres partenaires.

### **Appels à l'arrêt temporaire aux évictions**

- Comme l'a déclaré le premier ministre, personne ne devrait avoir à s'inquiéter de payer un loyer, d'acheter de l'épicerie ou de faire garder ses enfants à cause de la COVID-19. Notre gouvernement s'est engagé à aider financièrement les Canadiens. C'est pourquoi nous allons mettre en place un important plan de relance économique dans les jours à venir.

- Notre gouvernement a toujours adopté une approche progressiste et fondée sur les droits de la personne en matière de logement. C'est pourquoi nous avons introduit la toute première stratégie nationale sur logement, qui a réalisé des investissements historiques dans le domaine du logement et a inscrit le droit au logement dans la loi.
- Nous tenons également à reconnaître et à remercier le travail des employés de Service Canada qui s'efforcent de faire en sorte que les Canadiens bénéficient des services dont ils ont besoin. Les Canadiens sont résilients et nous nous en sortirons ensemble.

### **L'itinérance et la COVID 19**

- Nous travaillons avec nos partenaires provinciaux et municipaux pour nous assurer qu'ils disposent de toutes les ressources nécessaires pour lutter contre le coronavirus, notamment en ce qui concerne de l'itinérance. Nous examinons toutes les options et continuerons à travailler avec nos partenaires pour aider les gens qui font face à l'itinérance.
- Notre gouvernement est déterminé à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens, y compris les plus vulnérables.
- C'est pourquoi le premier ministre a annoncé le Fonds de réponse à la COVID-19 d'un milliard de dollars pour faire face au coronavirus - dont 500 millions de dollars pour le financement du système de soins de santé essentiels et plus de 100 millions de dollars pour les communautés autochtones.
- Notre gouvernement a fait des investissements historiques pour lutter contre l'itinérance au Canada. Nous avons doublé les investissements à 2 milliards de dollars afin de réduire de moitié l'itinérance chronique au cours de cette décennie.
- Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation.